

DOSSIER D'INVENTAIRE

PETIT PATRIMOINE ARCHITECTURAL DUPERIGORD

LA PIERRE ANGULAIRE

Association pour le recensement
du petit patrimoine bâti du Périgord
*Fédération des Aînés ruraux
De la Dordogne*

CONSEIL D'ARCHITECTURE

**D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT
DE LA DORDOGNE**
C.A.U.E. 24



Canton : SAVIGNAC-LES-EGLISES

Commune : COULAURES

Lieu-dit : VERDENEY

Edifice : CROIX

Dossier :

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN – 1934 E

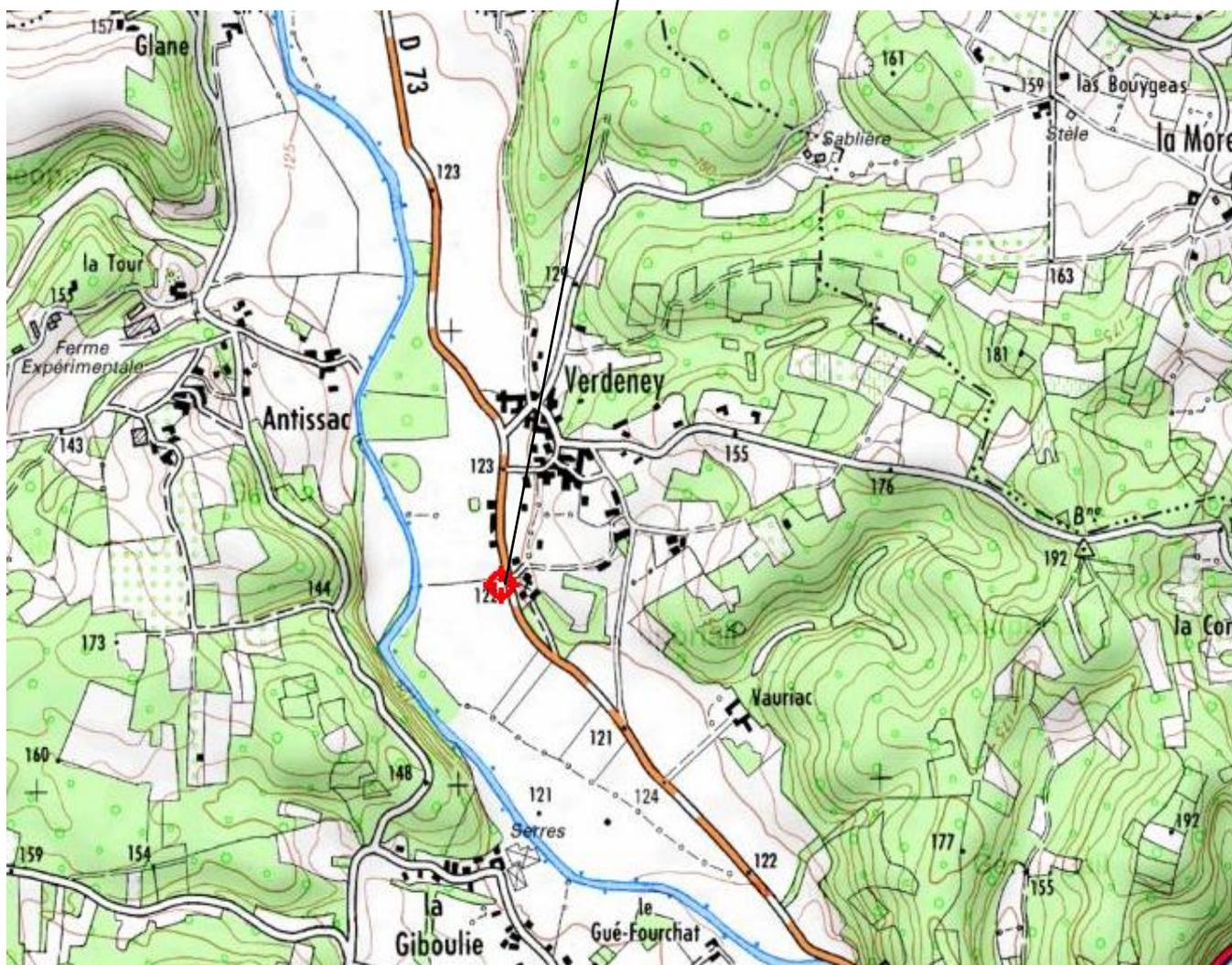
Longitude (référée au méridien international) : 00 57 39 E

Latitude Nord : 45 19 11 N

Altitude : 122 m

Echelle d'origine : 1/16 000

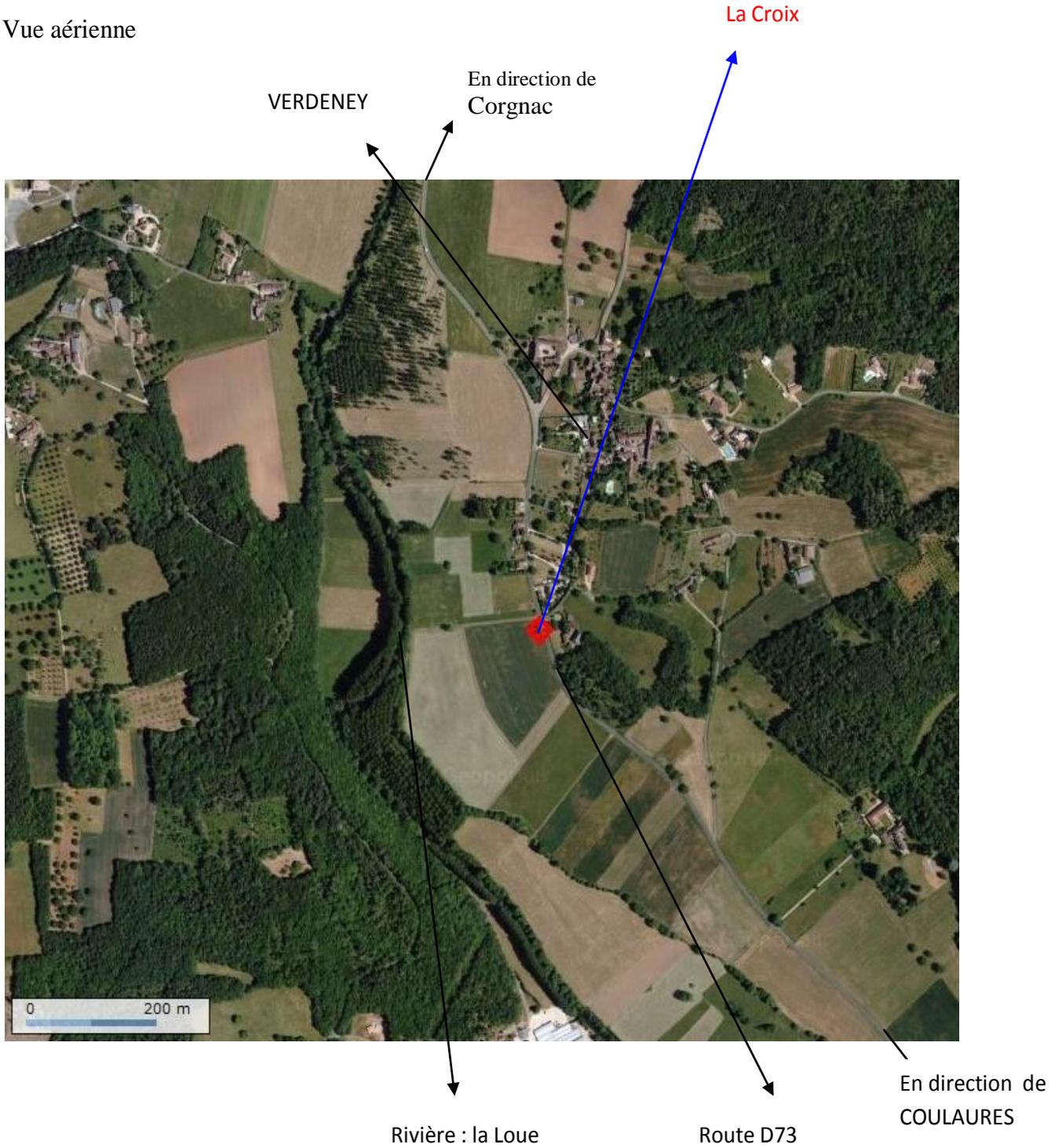
La Croix



La Croix est située à l'intersection de la route départementale D73 et du chemin rural conduisant au village de Verdeney

ENVIRONNEMENT

Vue aérienne



Echelle d'origine : 1/8000

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du :

révisé en : 1952

Échelle d'origine : 1/2500

Section : C

Feuille n° 01

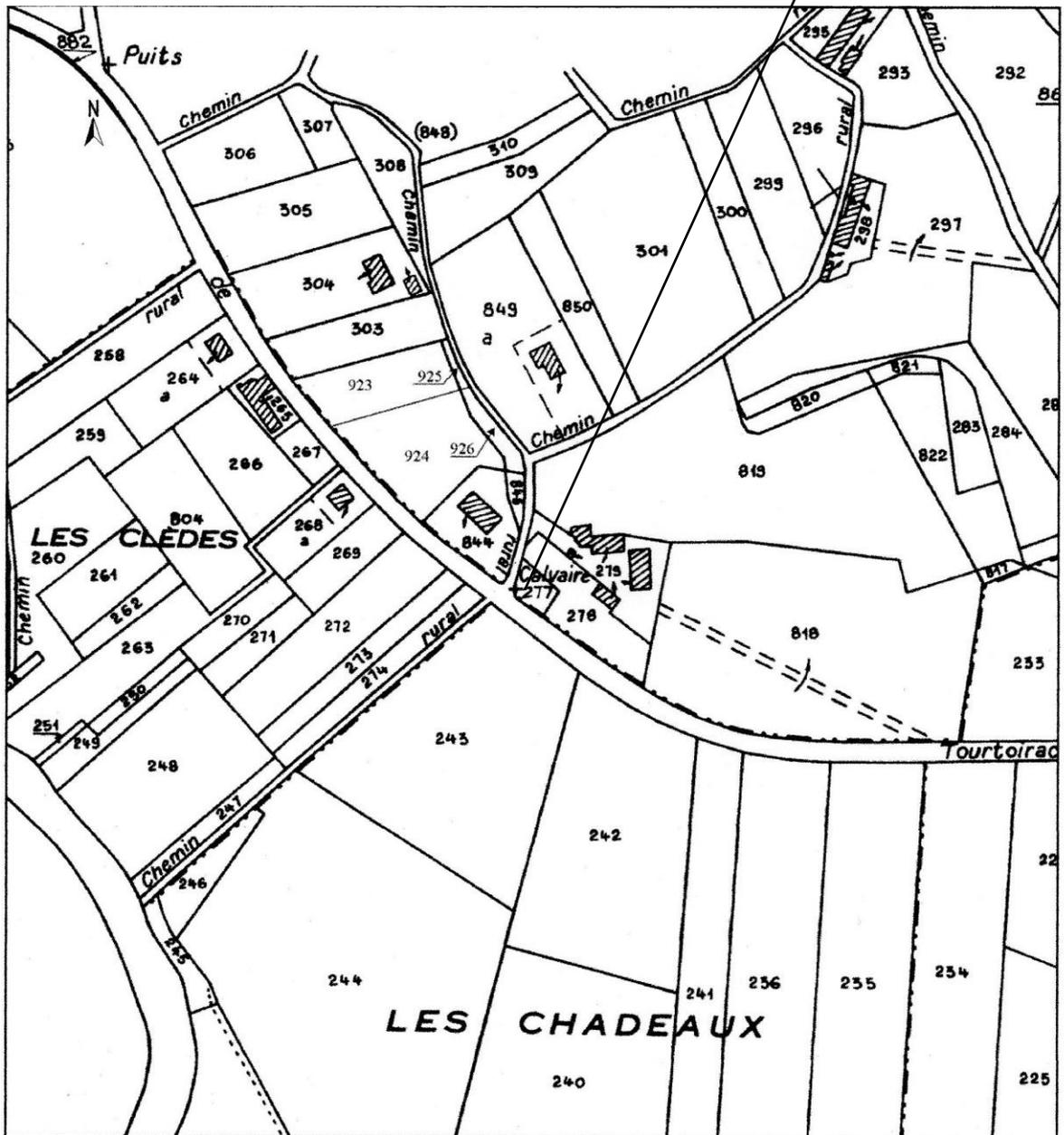
Parcelle n° 277

Superficie : 263 m²

Nature : Terre

Propriétaire : Bernard DUCHER , fils de Marie-Madeleine GRANDCHAMP épouse d'Etienne DUCHER , décédée en 2009

La Croix



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

5

Cadastre en date de : 1836

Echelle d'origine : 1/2500

Section : C

Feuille : 01

Parcelle : 560

La Croix



Succesion des Propriétaires :

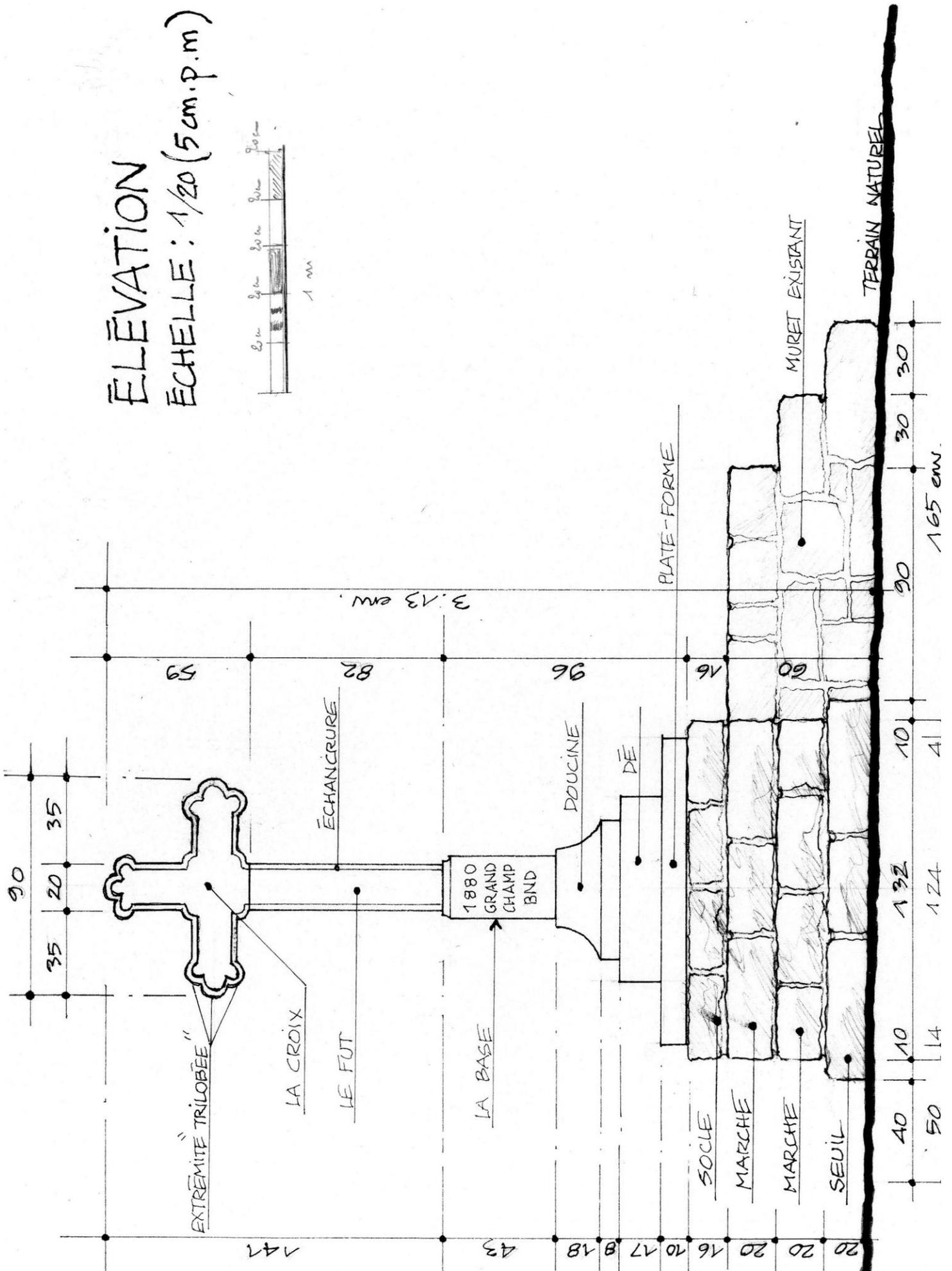
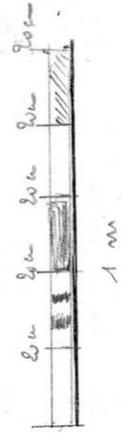
- en 1880 : Bernard GRANDCHAMP né le 11.01.1836 et décédé le 4 avril 1890
- Il était le grand-père des derniers propriétaires :
 - Jean GRANDCHAMP né le 6.01.1919 et décédé en 1985, célibataire
 - Marie-Madeleine GRANDCHAMP, sœur de Jean Grandchamp, épouse d'Etienne DUCHER, née en 1916 et décédée en 2009.

CROQUIS

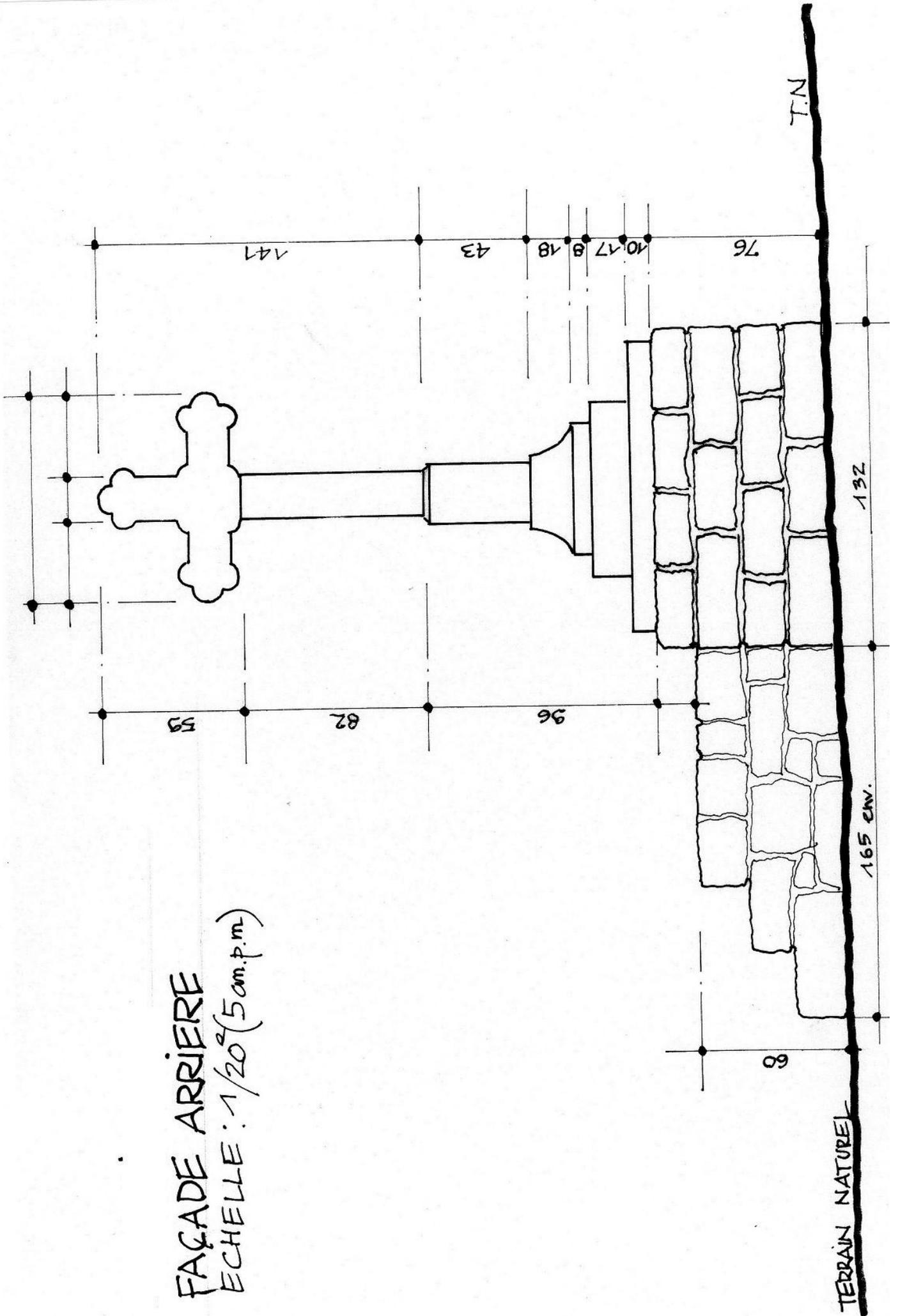
LE CALVAIRE DE VERDENÉY



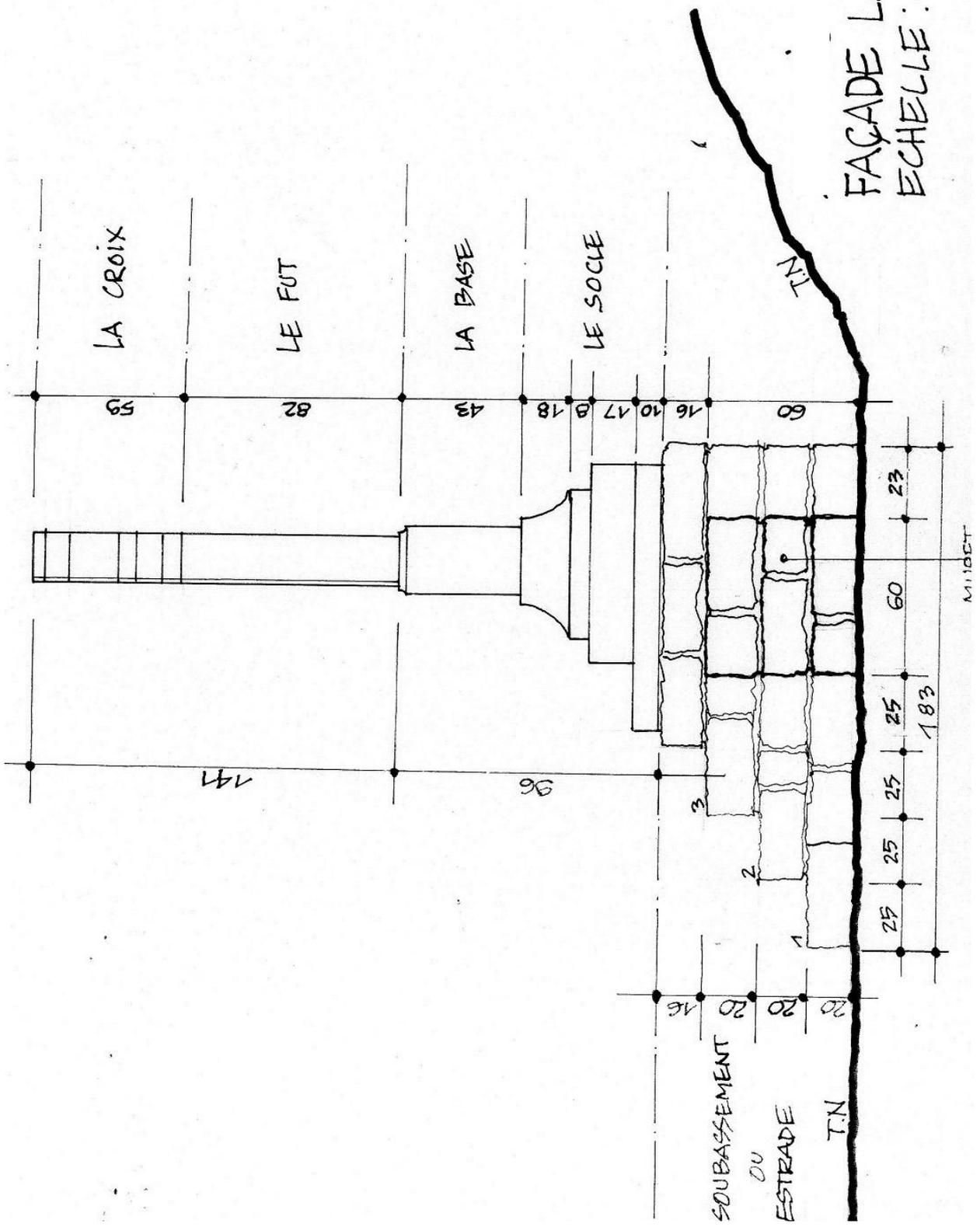
ÉLÉVATION
ÉCHELLE : 1/20 (5 cm.p.m)

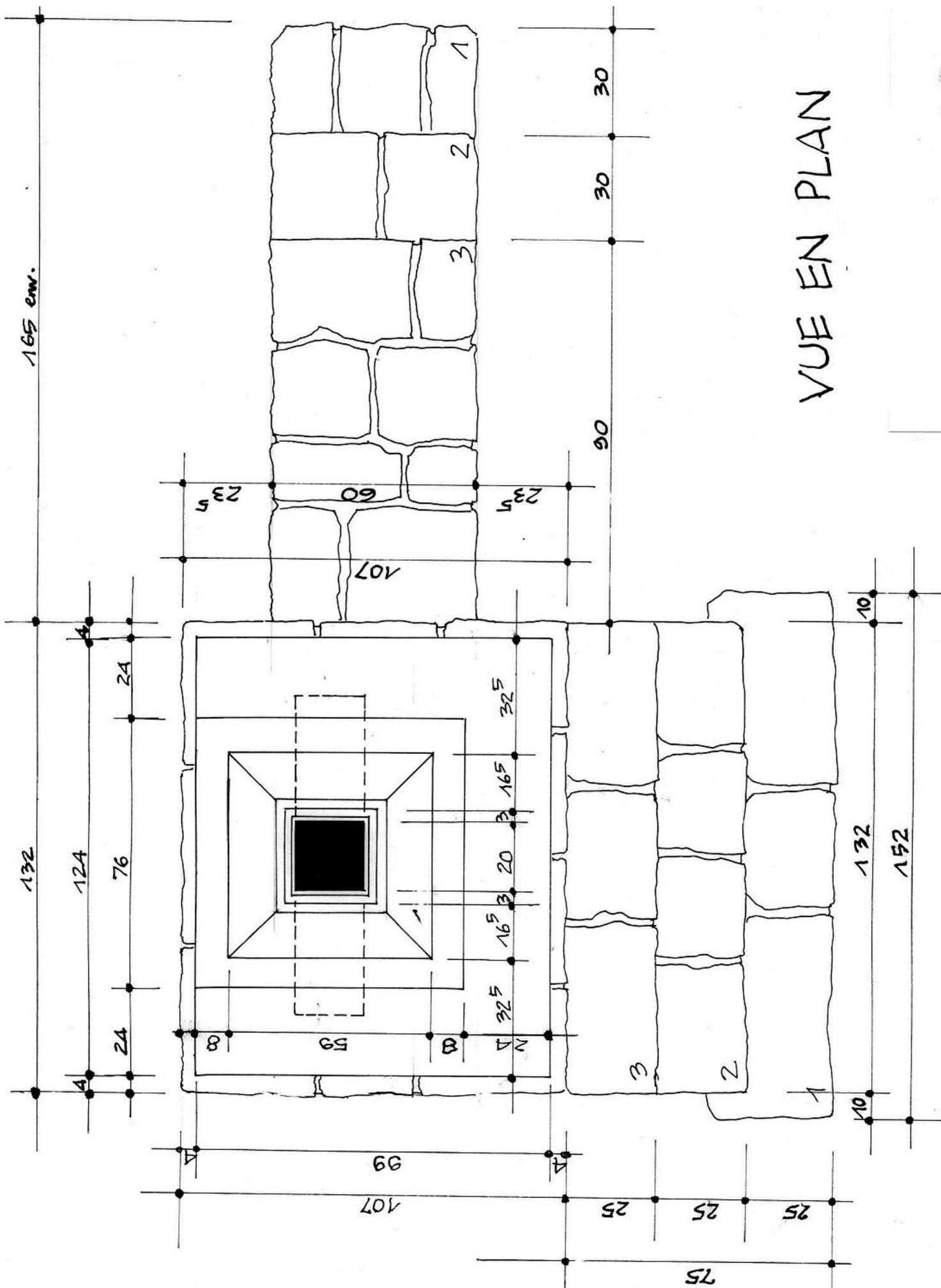


FAÇADE ARRIÈRE
 ECHELLE : 1/20^e (5 cm.p.m)



FAÇADE LATÉRALE
ÉCHELLE: 1/20^e (5 cm.p.m.)





VUE EN PLAN

DESCRIPTIF ECRIT

Ce calvaire en pierre construit sur un talus en bordure de route est constitué de trois parties, à savoir :

-1/ **Un SOUBASSEMENT** (ou estrade)

en pierres non taillées (moellons) : il est composé de trois marches et surmonté d'un socle à savoir :

a : un seuil de :

- L = 150 cm environ
- H = 20 cm
- l (ou giron) = 25 cm

b : 2 marches de :

- L = 132 cm
- H = 20 cm
- l (ou giron) = 25 cm

c : un socle en pierres de

- largeur = 132 cm
- hauteur = 16 cm
- profondeur = 108 cm

- 2/ **Un MURET** en pierres, à moitié démoli et venant buter sur le côté droit du soubassement

- hauteur = 60 cm
- épaisseur = 60 cm
- longueur = 165 cm environ

- 3/ **Une CROIX** en pierres taillées comprenant 4 parties :

a) en partie basse, un socle en pierres composé de

- une plateforme en pierre de 10 cm x 124 cm x 99 cm
- un dé en pierre de 17 cm x 75 cm x 75 cm
- une « doucine » en pierre de 26 cm x 59 cm x 59 cm

b) une base en pierre

- hauteur : 82 cm
- section : 26 cm x 26 cm

Remarque : sur la face principale sont gravées les inscriptions

1 8 8 0 GRAND CHAMP BND

c) un fût en pierre

- hauteur : 82 cm
- section : 20 cm x 20 cm

Remarque : les 2 arêtes verticales (en façade principale) comportent une « échancrure » de 2 cm de large.

d) la croix en pierre

L'extrémité de chacune des 3 branches est « trilobée » et comporte une échancrure de 2 cm en périphérie

REMARQUES :1- Le soubassement ou « estrade »

est construit en moellons de tailles irrégulières et appareillés au mortier de chaux composé de ciment blanc + sable jaune + chaux.

Dans le cadre d'une restauration les joints devront être « arasés » ou légèrement en creux.

2- La Croix proprement dite

est construite en pierres taillées ; les 4 éléments , décrits plus haut, sont assemblés par des « tenons » métalliques et liés au mortier.

L'ensemble est légèrement incliné à gauche.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Plusieurs éléments de cette Croix ont retenu notre curiosité et orienté nos recherches historiques : la dénomination « Calvaire » portée sur le cadastre, les **inscriptions 1880-GRANCDHAMP-BND** figurant sur la Croix et enfin le **muret** venant buter sur le côté droit de l'édifice, de façon inhabituelle.

Nous n'avons rien trouvé ni dans la structure, ni dans l'environnement de cet édifice qui justifie la dénomination de CALVAIRE qui apparaît sur le cadastre. Il était fréquent à l'époque de confondre « calvaire » et « croix ». Nous nous en tiendrons donc à l'avis d'un spécialiste et lui attribuerons définitivement le nom de **CROIX**.

Nos recherches aux archives communales ne nous ont pas éclairés sur l'origine des inscriptions portées sur la colonne de la croix.

La Croix a été érigée en **1880** sur un terrain appartenant à Bernard Grandchamp. Or nous n'avons trouvé aucune trace dans sa vie familiale d'évènements se rapportant à cette date : ni naissance, ni mariage, ni décès.

Nous avons donc fait appel à la mémoire des Anciens. La famille Grandchamp était connue pour sa ferveur religieuse. Il s'agissait d'une famille de cultivateurs relativement aisée qui entretenait de bonnes relations avec ses voisins. La Croix a été construite à l'intersection d'une route départementale et d'un chemin communal qui longe non seulement la propriété Grandchamp mais aussi les terrains de quelques autres propriétaires, dont la famille Sorbier. L'élévation de croix sur les bords des chemins ou à leurs croisées était une coutume courante à cette époque. La motivation de cette construction était-elle bien du fait de la seule famille Grandchamp ? Peut-être devons-nous poser la question ?

En effet, le **muret** édifié sur le côté droit de la Croix a éveillé notre curiosité. Nous n'en voyions pas la raison. De l'avis de quelques anciens : il aurait été construit pour protéger l'édifice lors des manœuvres d'engins agricoles. La Croix se trouvait-elle sur un lieu de passage trop fréquenté ?

Cette question ouvre une nouvelle perspective qui pourrait expliquer la mention **BND** restée jusque là mystérieuse. Ferait-elle allusion à une notion cadastrale : Biens Non Délimités ? Des droits de propriétés de plusieurs personnes se seraient-ils exercés sur ce terrain ? Nous n'en avons pas trouvé la preuve sur le cadastre.

Par cette mention, la famille Grandchamp aurait-elle tout simplement voulu associer ses voisins à l'installation de ce monument ?

Ces interprétations peuvent paraître « hasardeuses » mais le sont-elles plus que les suggestions d'ordre religieux telles que « Béni soit Notre Dieu » ou « Bénie soit Notre Dame » sur lesquelles la documentation religieuse est restée muette.

Nous n'avons pas, non plus, obtenu d'éclaircissements de la part de la famille Grandchamp qui s'est transmis ce terrain de père en fils, au cours des siècles. Nous pensons pourtant que cette famille prête un intérêt certain à cette Croix puisque le dernier des héritiers, Bernard Ducher, a souhaité confier sa restauration à l'association Coulaures-Patrimoine.

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

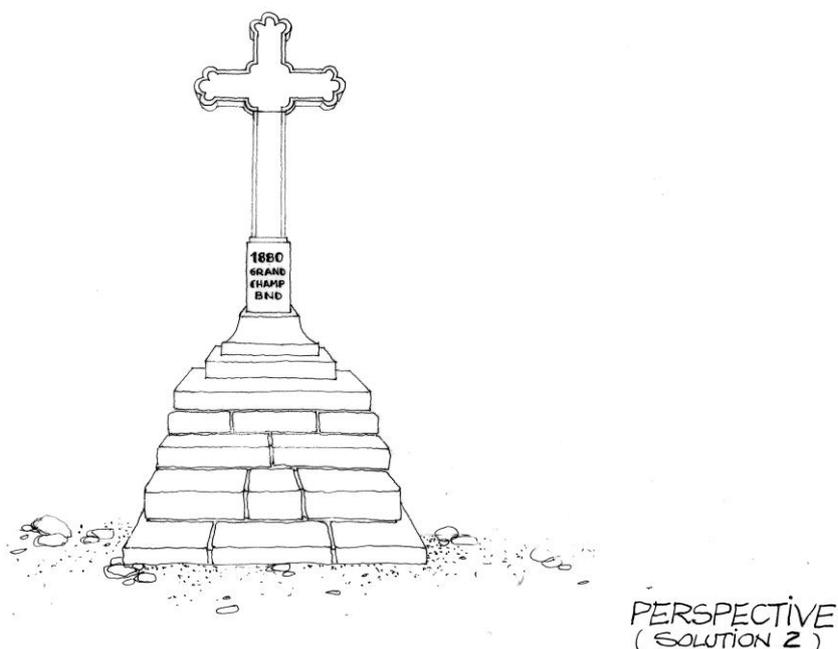
Cette Croix est actuellement menacée.

L'association Coulaures-Patrimoine cherche à réunir une équipe de bénévoles qui prendrait en charge la restauration de cet édifice.

Les travaux sont importants.

1 / La croix que nous avons signalée inclinée à gauche doit être démontée puis redressée. Il sera vraisemblablement nécessaire de remplacer certaines pièces métalliques.

2 : Le muret en pierres menace de s'effondrer. Il conviendra de prendre une décision, soit le supprimer soit le remonter selon l'un des plans ci-joints.



Face à l'incertitude quant à l'origine de ce muret, l'Historien que nous avons interrogé suggère de le conserver en le consolidant « discrètement ».

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Ont participé à l'élaboration de ce dossier :

- Gérard et Bernadette BARDET
- Martine COR
- Joseph GRIESSNER
- Mayvonne LEMEURE
- Luce LE TENSORER
- Gérard MOUSSEAU

Tous ces intervenants sont membres de l'Association COULAURES-PATRIMOINE

Dossier achevé le : 19 janvier 2012

Date de dépôt au C.A.U.E. :